

■ **Société Immobilière La Picarde S.A.**, à Bière (FOSC du 05.03.2001, p. 1641). Par décision du 15 mai 2001, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite de la société. La procédure de faillite étant clôturée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 77 du 06.01.2004
(02066864 / CH-550.0.146.940-3)